



FEDERATION CGT DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous exigeons la régularisation immédiate de médecins à diplôme étranger exerçant dans nos hôpitaux

Alors qu'il y a quelques années, un mouvement de protestation avait permis de régler ce problème, nous nous retrouvons de nouveau face à une situation similaire.

En effet, si rien n'est fait avant la fin de l'année 2011, ce sont 1000 à 1500 praticiens en poste avant juin 2004 qui vont se retrouver au chômage et environ 3000 praticiens en poste après juin 2004 sans aucune issue de régularisation et maintenus ainsi dans la précarité.

Cette situation est intolérable. La plupart de ces praticiens exercent dans les mêmes conditions de responsabilité que les praticiens à diplôme français avec une rémunération inférieure de moitié. Par ailleurs, du fait de la précarité de leur situation, ils font plus que leur part de travail pour assurer la continuité des soins dans les établissements la nuit, les week-ends et les jours fériés.

Utilisés comme main d'œuvre à bon marché, taillable et corvéable à merci, leur situation s'apparente à de l'esclavage moderne. Dans une situation de tension en termes de démographie médicale, ils sont de plus en plus indispensables pour faire fonctionner de nombreux hôpitaux, notamment dans les zones les moins attractives.

De plus, si rien n'est fait, ils se retrouveront dans l'illégalité et risquent l'expulsion du territoire français.

C'est la raison pour laquelle, nous demandons qu'un processus de régularisation de leur situation s'ouvre le plus rapidement possible afin qu'ils puissent continuer à exercer leur métier dans les mêmes conditions que les autres médecins des hôpitaux.

N° 160

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

Montreuil, le 15 juin 2011

Tél : 01 48 18 20 98
Fax : 01 48 57 56 22
E-Mail :
com@sante.cgt.fr

Contact : Christophe PRUDHOMME - 06 83 25 98 90